



A GLOBAL NGO NETWORK
FOR PRINCIPLED AND EFFECTIVE
HUMANITARIAN ACTION



Comment devenir membre d'ICVA

Informations sur la procédure d'adhésion

février 2025

Contenu

À propos d'ICVA	2
Pourquoi rejoindre ICVA	3
Qui peut adhérer à ICVA	4
Critères d'adhésion	4
Cotisations annuelles	5
Comment adhérer ?	5
Documents à fournir	6
Processus d'examen des demandes	6
Plus d'informations	6

----- Un réseau mondial d'ONG humanitaires

À propos d'ICVA

Pour mieux comprendre ICVA, visiter son site officiel d'ICVA www.icvanetwork.org et explorer la section « À propos d'ICVA ». Cette section fournit des informations précieuses sur les objectifs et les opérations de l'organisation. Voici quelques aspects clés que vous devriez explorer :

- **Vision et mission :** ICVA envisage un avenir tel que décrit dans sa stratégie [ICVA 2030](#) et ses [priorités stratégiques 2025-2027](#). Ces documents mettent en lumière les objectifs à long terme de l'organisation et sa feuille de route pour les atteindre.
- **Bulletin ICVA :** Restez informé des activités et initiatives d'ICVA en vous abonnant au bulletin ICVA, disponible en anglais, français et arabe. Le bulletin constitue une excellente ressource pour approfondir le travail effectué par ICVA. [Inscrivez-vous ici.](#)
- **Membres d'ICVA :** L'ICVA est un réseau diversifié de plus de 160 membres impliqués dans la réponse humanitaire dans le monde entier. Les membres sont des ONG humanitaires de différentes tailles, des institutions laïques et confessionnelles, ainsi que des entités nationales et internationales. Ils sont unis par leur engagement commun en faveur d'une action humanitaire efficace et fondée sur des principes. Une liste complète des membres d'ICVA se trouve sur notre site Web.
- **Domaines prioritaires d'ICVA :** Guidé par sa stratégie ICVA 2030, l'ICVA promeut et facilite l'engagement des ONG dans le développement du secteur humanitaire. Les domaines prioritaires d'ICVA comprennent la migration forcée, le financement, la coordination et les questions de transformation transversales. En concentrant ses efforts dans ces domaines, l'ICVA vise à susciter des changements positifs et à contribuer à des réponses humanitaires plus efficaces.

En explorant le site Web d'ICVA et en approfondissant ces aspects, vous comprendrez mieux la mission d'ICVA, son réseau de membres et ses priorités stratégiques pour l'avenir.



----- Connecter les ONG

Pourquoi rejoindre ICVA

ICVA regroupe plus de 160 ONG humanitaires à travers le monde, engagées dans la réponse aux crises et l'amélioration des politiques humanitaires. En rejoignant ICVA, les membres bénéficient de multiples opportunités pour renforcer leur impact et faire entendre leur voix à l'échelle mondiale.

Les avantages pour les membres :

➤ Influencer les politiques et les pratiques mondiales

Les membres ont l'opportunité de façonner la politique humanitaire mondiale et de participer aux processus de décision à travers un accès privilégié aux forums des Nations Unies et intergouvernementaux. ICVA veille à ce que la diversité des ONG soit représentée dans les débats clés et les décisions qui influencent l'action humanitaire.

➤ Participer au plaidoyer collectif des ONG

ICVA offre une plateforme où les ONG peuvent unir leurs voix pour défendre des causes humanitaires. En rejoignant des efforts de plaidoyer collectifs, les membres peuvent influencer les politiques et promouvoir des changements significatifs.

➤ Relier les réalités du terrain aux discussions mondiales

Grâce à ICVA, les membres peuvent faire entendre les défis concrets auxquels ils sont confrontés sur le terrain et s'assurer que les politiques et stratégies humanitaires sont adaptées aux réalités locales.

➤ S'impliquer dans les mécanismes du Comité permanent inter organisations

En tant qu'invité permanent au CPI, ICVA permet à ses membres de s'engager dans les processus de coordination humanitaire et d'accéder à des opportunités d'influence à haut niveau.

➤ Réseauter, collaborer et échanger

ICVA facilite les connexions entre ses membres et d'autres acteurs humanitaires, offrant un espace d'échange d'expériences, de bonnes pratiques et de collaboration pour améliorer l'efficacité des interventions.

➤ Restez informé

ICVA tient ses membres informés des évolutions majeures et des débats clés qui impactent leurs actions humanitaires.

➤ Participer à la gouvernance d'ICVA

Les membres ont la possibilité de contribuer à l'orientation stratégique d'ICVA en siégeant au conseil d'administration ou en votant lors de l'Assemblée générale. Ils peuvent également s'impliquer dans des groupes de travail, où sont discutées et développées des politiques et stratégies communes.

En intégrant ICVA, les organisations renforcent leur impact, élargissent leurs réseaux et participent activement à l'évolution de l'action humanitaire mondiale.

----- Catégories de membres

Qui peut adhérer à ICVA

L'adhésion complète à l'ICVA est ouverte aux

- ONG nationales
- ONG internationale
- Consortiums nationaux, régionaux ou internationaux ou réseau d'ONG.

Le statut d'observateur est ouvert :

Destiné aux ONG qui, pour des raisons statutaires ou de principe, ne peuvent pas s'aligner sur les positions d'ICVA mais souhaitent néanmoins être associées au réseau.

(Les observateurs ne disposent pas du droit de vote à l'Assemblée générale et ne peuvent pas se présenter au conseil d'administration.)

L'adhésion au statut d'affilié est ouverte aux

Ouvert aux instituts universitaires et de recherche active dans les domaines humanitaire ou des droits humains. Ce statut permet de renforcer les liens entre leur travail et celui des membres d'ICVA.

(Les membres affiliés n'ont pas le droit de vote à l'Assemblée générale ni d'éligibilité au conseil d'administration.)

-----Exigences

Critères d'adhésion

Les organisations souhaitant adhérer à ICVA doivent répondre aux critères suivants :

- **Alignement de la mission** : L'organisation doit partager la mission et les valeurs d'ICVA et s'engager à influencer les politiques et pratiques humanitaires.
- **Capacité de participation** : L'organisation doit être en mesure de contribuer activement aux discussions, à la gouvernance et aux initiatives d'ICVA.
- **Obligations financières** L'adhésion implique le paiement d'une cotisation annuelle, dont le montant varie de 500 à 12 000 CHF en fonction du budget de l'organisation. *(ICVA n'étant pas une organisation donatrice, aucun soutien financier n'est accordé aux membres.)*
- **Légalement enregistré** : L'organisation doit être enregistrée comme entité à but non lucratif, non gouvernementale, non partisane et indépendante dans son pays d'origine.

Des informations détaillées sur les critères d'adhésion et les cotisations sont disponibles dans les règlements administratifs d'ICVA.

----- Coût annuel

Cotisations annuelles

Tous les membres, observateurs et affiliés d'ICVA paient une cotisation annuelle, calculée en fonction du budget de l'organisation.

ICVA est financé aux deux tiers par des subventions gouvernementales et de fondations, mais les cotisations des membres sont essentielles pour assurer son indépendance financière et couvrir ses coûts de base.

Budget annuel	Bandes de frais	Cotisation	Membres, observateurs et affiliés
CHF 50 millions et plus	I	CHF 12,000	<ul style="list-style-type: none">• Membres et affiliés
Entre CHF 30 et 50 millions	II	CHF 8,000	<ul style="list-style-type: none">• Membres et affiliés• Observateurs (indépendamment de leur budget)
Entre CHF 10 et 30 millions	III	CHF 4,000	<ul style="list-style-type: none">• Membres et affiliés
Entre CHF 10 et 5 millions	IV	CHF 2,000	<ul style="list-style-type: none">• Membres et affiliés
Entre CHF 5 et 1 million	V	CHF 1,000	<ul style="list-style-type: none">• Membres et affiliés
Moins de CHF 1 million	VI	CHF 500	<ul style="list-style-type: none">• Membres et affiliés

Pour plus d'informations, consultez [la Structure des cotisations](#).

----- Processus de demande

Comment adhérer ?

Si vous souhaitez rejoindre ICVA, suivez ces étapes pour soumettre votre demande d'adhésion :

- **Demandez le formulaire d'adhésion :** Envoyez un courriel à membership@icvanetwork.org pour obtenir le formulaire d'adhésion.
- **Remplissez et soumettez votre demande :** Complétez le formulaire et envoyez-le accompagné des documents requis. Un **frais de dossier de 75 CHF** est à régler (les détails du paiement vous seront communiqués par ICVA).
- **Évaluation de votre candidature :** Votre dossier sera examiné par le **comité d'adhésion** d'ICVA, qui évaluera votre éligibilité et vérifiera que toutes les conditions sont remplies.

Documents à fournir

Lors de votre demande, veuillez inclure les documents suivants (en anglais ou en français) :

- **Statuts, Constitution ou Charte fondateur** : Une copie du document juridique définissant la structure et l'objectif de votre organisation.
- **Preuve du statut d'organisation non gouvernementale et à but non lucratif** : Tout document attestant de votre statut légal et de votre indépendance.
- **Rapports annuels et états financiers vérifiés** : Les deux derniers rapports narratifs annuels et états financiers vérifiés, précisant les sources de revenus et activités financières.
- **Composition de l'organe exécutif** : Liste des membres de votre conseil d'administration ou organe directeur, avec leurs noms et affiliations.
- **Codes de conduite ou accréditations supplémentaires** : (*si applicable*)
Toute certification ou engagement à respecter des standards de qualité et de redevabilité.
- **Confirmation du représentant** Une fois votre adhésion approuvée, vous devrez désigner un représentant qui assurera la liaison entre votre organisation et ICVA.

En fournissant ces documents, vous garantissez un traitement efficace de votre demande.

----- Comment présenter une demande

Processus d'examen des demandes

ICVA applique un processus structuré et transparent pour l'évaluation des candidatures :

- **Examen et vérification** : Le Secrétariat d'ICVA vérifie la complétude du dossier et peut demander des précisions si nécessaire.
- **Recommandation au Conseil** : Après évaluation, le comité d'adhésion soumet une recommandation au Conseil d'administration d'ICVA.
- **Décision et vote** : Le Conseil d'administration approuve, rejette ou reporte la demande par vote majoritaire. La décision est **définitive et exécutoire**.
- **Avis de décision** : Vous serez informé rapidement du résultat. En cas de refus ou de report, ICVA vous expliquera les raisons.
- **Validation de l'adhésion** : Si votre demande est acceptée, vous recevrez un **dossier de bienvenue** contenant toutes les informations nécessaires, ainsi qu'une facture pour le paiement de votre cotisation annuelle.

Grâce à ce processus, ICVA assure une sélection équitable et transparente de ses membres, garantissant ainsi la cohérence et l'engagement du réseau.

----- Besoin d'aide ?

Plus d'informations

Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir plus d'informations sur le processus d'adhésion, contactez-nous à membership@icvanetwork.org



ICVA- International Council of Voluntary Agencies

Afrique

Dakar, Sénégal
Nairobi, Kenya

Asie - Pacifique

Bangkok, Thaïland
Islamabad, Pakistan

Latin America

Guadalajara, Mexico
Représentation

MENA

Amman, Jordanie

NGO Humanitarian Hub, La Voie-Creuse 16, 1202 Genève, Suisse

secretariat@icvanetwork.org
www.icvanetwork.org